

Zeitschrift: Le messager suisse de France : revue mensuelle de la Colonie suisse de France

Herausgeber: Le messager suisse de France

Band: 6 (1960)

Heft: 11

Rubrik: Réactions

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Réactions

Si notre article, intitulé « Inadmissible » a suscité quelques critiques orales, particulièrement en Suisse, il nous a donné à penser que certains — et ils sont nombreux — croyaient que nous étions simplement subventionnés par les autorités fédérales. Détrompez-vous, chers amis et lecteurs, nous vivons uniquement et simplement du prix de l'abonnement et des annonces.

Ceci dit, nous avons eu le plaisir à Paris et dans toute la France, d'avoir des réactions sympathiques et constructives. Nous tenons à publier les lettres que nous avons reçues, car elles témoignent bien de cet esprit patriotique toujours vivant au cœur des Suisses de France. Nous leur disons un grand merci : leurs témoignages nous encouragent à aller de l'avant. Mieux encore, une abonnée, Mme Y. de M., est venue récemment nous trouver en nous remettant 50 NF pour « ce cher Messager » auquel elle tient et qu'elle lit de A à Z.

Quelques personnes averties trouvent que la qualité de notre revue est trop bonne. Eh bien non, nous ne sommes pas de cet avis. Il nous appartient, en territoire étranger, de maintenir cette qualité typiquement suisse et spécialement dans le domaine de l'impression. Que notre papier soit glacé, que nos textes soient mis en valeur, fait partie de cette qualification suisse. Revenir à la formule première serait déchoir. On nous a également dit que la tenue du *Messager* est trop élevée. Allons donc, nous aussi, succomber à une certaine presse dont le niveau culturel est plus que douteux ? Non. Plutôt renoncer, car si nous publions des articles concernant des expositions, des extraits de livres d'auteurs suisses

ou parlant de la Suisse, à côté des nouvelles de la vie des sociétés, c'est précisément pour éléver un peu le niveau. Et nous savons que nombreux sont les gens simples, les gens cultivés qui nous disent et nous écrivent : « Votre petite revue, nous la lisons de la première à la dernière page. » Mais si, parmi vous, il est des lecteurs désireux de trouver des nouvelles étrangères à la vie propre de nos sociétés et des communications officielles, qu'ils nous écrivent. Nous examinerons leurs suggestions avec le maximum d'intérêt. Si nous parlons avec tant de fougue, il faut aussi reconnaître que notre revue n'est pas « une affaire ». Nous demandons simplement de pouvoir continuer, sans les soucis de la fin du mois, lorsqu'il faut payer l'imprimeur et les frais du secrétariat.

Et puis, nous souhaitons un jour pouvoir contribuer à aider matériellement tous ceux qui se dévouent pour la bonne cause, qu'il s'agisse de l'hôpital, des Suisses qui ont besoin qu'on les aide, de notre asile, etc... Voilà notre programme. A vous tous de nous aider à le réaliser.

La Rédaction.

P.-S. — Nos fidèles abonnés et annonceurs, qui nous ont aidés jusqu'ici, auront bien compris que notre cri d'alarme dans le numéro d'octobre ne s'adressait pas à eux, mais aux ABSENTS, aux INDIFFERENTS. Un grand Merci à vous, chers abonnés et annonceurs, qui nous avez soutenus dans nos efforts désintéressés, et merci à tous les amis qui ont déjà renouvelé leur abonnement au nouveau tarif.



Monsieur le Rédacteur,
Cher Monsieur,

Abonné au « *Messager Suisse* » depuis son premier numéro, je ne prends pas pour moi le S.O.S. avec un gros point d'interrogation du dernier numéro (car j'aurais préféré voir une belle vue de paysage suisse).

Mais je vous informe que je ne pourrai supporter l'augmentation du prix de l'abonnement annoncée pour 1961. Car j'ai 74 ans et ne suis qu'un petit retraité.

De plus, je suis aussi abonné à « *L'Echo* » de Berne, auquel je tiens et lui resterai fidèle (vertu suisse).

Il y aurait bien d'autres remarques à faire au sujet de ce S.O.S., mais ce n'est pas pour critiquer que je vous écris, et je pense que vous recevrez un abondant courrier et ne jetterez pas le manche après la cognée !

Veuillez recevoir, cher Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Oscar BANGERTER,
194, rue Lafayette, Paris, 10 .

Monsieur et cher Compatriote,

Je me permets de vous adresser ces quelques lignes, à la suite de la lecture de l'article liminaire du dernier numéro du « *Messager Suisse* ».

Je comprends votre point d'interrogation et suis resté étonné du peu d'enthousiasme de notre colonie suisse, de nos compatriotes à l'étranger, pour cette revue que je trouve, pour mon compte, fort intéressante. Je regrette de ne pas l'avoir connue plus tôt, puisqu'il y a 14 ans que je suis en Corrèze. Il est vrai que les quelque 42 Suisses habitant la Corrèze sont un peu « isolés ».

Nous avons eu une réunion, présidée par notre Consul général à Bordeaux, réunion qui a d'ailleurs été relatée dans les colonnes du « *Messager* ».

Ceci pour vous dire que je reste fidèle à notre chère revue, « *Le Messager* ».

Je suis Suisse et n'ai jamais voulu me faire naturaliser pour différentes raisons.

Originaire d'un canton montagneux, où la vie est dure, j'entends, les Grisons, je conserve, tout en aimant la France, l'amour de notre petite Suisse.

Je tenais à vous dire cela de tout mon cœur.

Je vous assure, Monsieur, de mon attachement fidèle, et vous prie de croire à l'expression de mes sentiments les meilleurs, en formant des vœux pour que notre Colonie suisse ne vieillisse pas, mais reste toujours jeune et vivante.

F. GADMER.

P.-S. : Je vous adresse aujourd'hui la somme de 15 NF (soutien) pour le renouvellement de mon abonnement pour 1961.



Le 23 octobre 1960.

Très chers amis du « Messager Suisse » de France,
(A la Rédaction),

Ma femme me fait remarquer le grand point d'interrogation paru sur votre dernier n° 10 (6^e année) du « Messager ». J'ai lu l'article en rapport.

Je dois vous avouer humblement que je me suis un peu désintéressé de la lecture de ce journal.

Mais il n'en est pas moins vrai que j'avais tout de même beaucoup de satisfaction en le lisant de temps à autre, surtout ses reportages sur les affaires gouvernementales, ce qui me tenait un peu au courant de son évolution sur le plan politique.

Je suis assez chagriné de constater avec vous le peu d'intérêt qu'attachent les « Suisses de France » à leur « Messager ». J'aimerais beaucoup en déceler les causes.

Au début de sa parution, je m'étais permis d'écrire quelques réflexions à la « Rédaction » qui en a publié quelques-unes. Je suis toujours très reconnaissant à la Rédaction pour la gentillesse et la compréhension de ses commentaires, mais je me suis attiré quelques réponses qui m'ont attristé. Ne voulant pas faire de polémique — qui aurait pu nuire — je me suis abstenu par la suite. Si la polémique est parfois utile, elle doit être courte et constructive.

10 % de lecteurs pour Paris, cela est vraiment décevant. Pourriez-vous envisager un questionnaire référendum, parmi la Colonie de France, pour en déceler les causes ?

En général, les Suisses de France, à mon avis, sont plutôt des « progressistes » par rapport aux « conservateurs ». Et, étant en France, sont facilement perméables à l'esprit français, car je crois toujours, malgré les apparences, que le peuple de France est toujours le peuple le plus tolérant et le plus spiritualiste de la terre.

Il y a une foule de belles choses, concernant la Suisse, sur lesquelles nous pouvons mettre « l'accent », qui pourraient donner satisfaction et intéresser nos compatriotes.

La Suisse n'est-elle pas toujours le pays sur lequel le monde entier jette ses regards lorsqu'il s'agit de rechercher un endroit propice pour ses activités internationales ? Et ne le doit-elle pas grâce à ses institutions démocratiques ?

J'aimerais mettre en évidence encore d'autres sujets, tels que : ce que fut la S.D.N., avec ses succès et ses échecs, et aujourd'hui, l'O.N.U. avec son appel : « Toutes les armes de guerre à la ferraille », sujet qui ne nous laisse, nous, Suisses en France, pas toujours indifférents.

Avec mes fraternelles salutations.

L. TSCHUMI.



Cher Monsieur Lampart,

J'ai lu votre appel, mais sans esprit de critique, je pense vous informer de ce que j'ai entendu.

On reproche au journal trop d'articles littéraires ou artistiques. Les Suisses veulent des nouvelles du pays.

Une page Romande, parfait.

Une page Tessinoise, id.

Mais au moins quatre pages de chronique fédérale, dont une de faits divers.

Il y a une dizaine d'années, un jeune Lucernois est venu habiter ma maison, il était stagiaire. Aujourd'hui il est à la tête d'une assez forte affaire de publicité.

Il a certainement les qualités nécessaires pour avoir réussi de cette façon.

Je le connais très bien, je ne le crois pas âpre au gain et il serait certainement un bon conseiller, qui a du mérite...

Hier, nous avons eu une jolie choucroute.

Sincèrement à vous,

CHAPPUIS.



Bien chers Amis,

« Inadmissible », — que voilà bien le terme propre ! Vos chiffres parlent d'eux-mêmes ! Il ne faut pas que votre admirable Revue disparaîsse. La punition serait trop dure pour les abonnés, car, pour les « indifférents », — si nombreux —, auraient-ils la moindre notion de leur responsabilité ? Avez-vous des abonnés dans le Loiret, — à Montargis, aux environs plus particulièrement ? Y a-t-il une Colonie suisse dans ce département ? J'adresse à tous mes amicales pensées.

G. BRUGGER.

REDACTION : SILVAGNI-SCHENK, 17^{bis}, quai Voltaire. — GERANT : F. LAMPART
SIEGE SOCIAL : 10, rue des Messageries, Paris, X^e. C.C.P. Messager Suisse de France 12273-27. — Prix de l'abonnement : NF 10
IMPRIMEUR : A. COUESLANT, 1, rue des Capucins, Cahors (Lot). — 96.518. — Dépôt légal : IV-1960 - N° 66/1960
La revue n'est pas vendue au numéro, mais uniquement par abonnement. « Le Messager » n'est pas en vente publique. Pour vous le procurer, adressez-vous au siège du journal.

Adressez toute la correspondance à la Rédaction, 17^{bis}, quai Voltaire, Paris, 7^e